COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 22 février 2008
(convocation du 11 février 2008)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Deux Février Deux Mil Huit à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPÉ Alain, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MARTIN Hugues, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOURRAGUE Chantal, Mme BRACQ Mireille, Mme BURGUIERE Karine, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. DELAUX Stéphan, Mme DENON-BIROT Marie-Nelly, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NABET Brigitte, M. NEUVILLE Michel, Mme NOËL Marie-Claude, M. PARACHOU Serge, Mme PARCELIER Muriel, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. MARTIN Hugues (à cpter de 11 h 10)
M. FLORIAN Nicolas à M. DUPRAT Christophe
M. PUJOL Patrick à M. FAYET Guy
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle (jusqu'à 9 h 50)
M. BELIN Bernard à M. ANZIANI Alain (jusqu'à 9 h 50)
M. BANNEL Jean-Didier à M. CASTEX Régis
M. BELLOC Alain à M. CASTEL Lucien
M. BENOIT J. Jacques à M MOULINIER Maxime (jusqu'à 10 h 00)
Mme. BRUNET Françoise à M. BANAYAN Alexis
M. CARTI Michel à M. HOUDEBERT Henri
Mme. CAZALET Anne-Marie à Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. MANSENCAL Alain à M. JUNCA Bernard
M. MILLET Thierry à M. NEUVILLE Michel
M. PETIT Alain à Mme. DARCHE Michelle
M. POIGNONEC Michel à M. SOUBIRAN Claude
M. PONS Henri à M. SIMON Patrick
M. RESPAUD Jacques à Mme. DIEZ Martine
M. TAVART Jean-Michel à M. BAUDRY Claude
Mme. VIGNE Elisabeth à M. MERCHERZ Jean

EXCUSE :

M. CANIVENC

LA SÉANCE EST OUVERTE

POLE RESSOURCES ET CONSEIL
Direction des ressources humaines

DELIBERATION DU CONSEIL
SEANCE DU 22 février 2008

N° **2008/0135**

Orientations du plan de formation - Validation

Monsieur SEUROT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

En tenant compte du cadre législatif défini par la loi du 19 février 2007, il a été proposé de structurer le plan de formation suivant 3 axes :

- Objectifs de la collectivité
- Objectifs du service
- Objectifs personnels

a) Les objectifs de la collectivité résultant des axes de formation prioritaires définis par l'équipe de direction générale :

- La commande publique
  - Professionnaliser les directions pour parfaire l'autonomie dans la mise en œuvre et le suivi du processus « achats publics » (marchés, MAPA) ;
  - Développer l'expertise de la DCAM en soutien aux directions et tout particulièrement dans le cadre du pilotage de la certification ISO.

- La professionnalisation de nos relations avec les partenaires
  - Développer les compétences mises en œuvre dans le processus de négociations, au travers des aspects connaissance de l'environnement concerné, capacité à communiquer, aptitude à convaincre, formalisation des engagements réciproques ;
  - Développer les aptitudes nécessaires au contrôle et au suivi des relations avec nos partenaires (contrats – DSP) : analyse des résultats, décryptage des indicateurs et données, analyse des bilans…

- L'environnement et le développement durable

  - Acquérir les compétences nécessaires, parfois nouvelles, pour mettre en œuvre les actions concertées traduites de la politique de la CUB en matière d'environnement et de développement durable (ex DMS, Normes HQE…) ;
  - Développer les compétences de la direction du développement durable, agissant en transversalité auprès des directions dans leurs démarches de mise en place d'action de préservation de l'environnement.

- Le management à travers le projet Rhése@u

  - Accompagner les managers au travers d'une offre de formation spécifique composée de :
    - Un module commun à tous les managers, adapté à la nature du poste et aux responsabilités. Décliné de la charte et des principes d'actions, il permettra de partager une appropriation commune de ces principes CUB.
    - Des modules « actions » permettant à chaque manager de développer ses compétences sur les sujets sur lesquels il se sent le moins à l'aise.
  - Former à différents niveaux à l'utilisation du nouvel outil de gestion des ressources humaines (CIVIRH)

- Développer l'utilisation des outils et méthodes CUB sur la gestion de l'activité professionnelle : partager une culture commune

  - Maintenir les compétences déjà acquises (ex GSP)
  - Développer l'utilisation de méthodes communes pour les directions de la CUB (management de projet, tableaux de bord ..).

b) Les objectifs de service

- Formations initiales toutes catégories, pour la partie options/spécialités
- Formations dans le cadre d'un projet de reclassement
- Formations dans le cadre d'une prise de fonction sur un nouveau poste
- Développement des compétences acquises sur son poste
- Acquisition de nouvelles compétences dans le cadre de l'évolution de la réglementation et de l'évolution des techniques et métiers
- Formations obligatoires dans le cadre des différentes habilitations (électricité, caces….)
- Formations bureautiques
- Participation aux colloques, séminaires sur le domaine d'activité du service.

c) Les objectifs personnels

- Formations initiales toutes catégories, pour la partie tronc commun
- Préparation aux concours et examens
- Formations généralistes
  - Marchés publics, finances, statut de la fonction publique ...
- Apprentissage des langues étrangères [1]
- Formations dispensées sur les techniques d'expressions, de communication et relationnelles [2]
- Amélioration des savoirs de base

La DRH, département développement des compétences, a envoyé à toutes les directions un document de recensement des formations 2008/2010 suivant la segmentation et les priorités indiquées ci-dessus.

Le recensement global effectué auprès des directions fait apparaître la répartition suivante.

	Nombre de Jours	**Poids en %**
Objectifs Collectivité	3980	43,7%
Objectifs Service	3408	36,7%
Objectifs Personnels	1826	19,6%
Total	**9 214 J**	

Sur la base du coût moyen estimé, (132 €/jour), le budget formation traduit un investissement de 1 224 168 € pour développer et accroître les compétences des agents communautaires.

Concernant les objectifs collectivité, deux domaines concentrent la moitié du budget prévisionnel :

- management avec une prévision de 5 jours de formation pour chacun des cadres soit un total de 2600 jours de formation. Cette action est destinée à permettre l'appropriation de la charte management par chacun des niveaux d'encadrement.
- commande publique avec un programme de formation important découlant de l'évaluation des compétences des acheteurs menée dans le cadre de la mise en place de la démarche qualité sur les appels d'offre. Ce programme de formation concerne l'ensemble des pôles avec une forte proportion d'agents au sein du pôle opérationnel.

[1] et [2] Actions pouvant être définies comme objectifs de service également

La répartition entre les autres axes de formation stratégique est la suivante :

- développement durable : le programme prévisionnel comporte une journée de sensibilisation pour l'ensemble des cadres et des formations plus approfondies pour les agents des directions opérationnelles devant intégrer cet aspect aux opérations dont ils ont la charge. Ce plan de formation représente un total de 438 jours pour 2008 dont 313 jours pour les pôles opérationnels et aménagement.
- négociation avec les prestataires : ce domaine représente 125 jours de formation et concerne les services en charge du suivi des délégations de service public ainsi que l'inspection générale des services.
- développement d'outils de gestions commun : un volume de 240 jours de formation est prévu au titre du maintien et du renforcement des compétences en gestion de projet.

Au titre des objectifs de service, les besoins sont particulièrement importants dans le domaine des formations obligatoires liées à la sécurité avec un minimum de 800 jours prévus. Il apparaît également nécessaire de favoriser le renforcement des compétences métier et leur mise à jour en fonction des différentes évolutions règlementaires ou techniques.

Pour ce qui concerne les objectifs personnels, les besoins visent essentiellement l'évolution de la carrière avec plus de la moitié du budget prévisionnel affecté aux préparations de concours et examen.

Sur la base de ce recensement qui sera affiné à l'aide des fiches individuelles de chaque agent, le département développement des compétences de la direction des ressources humaines programmera les actions définies comme prioritaires sur 2008 par la collectivité et les chefs de service.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames et Messieurs, si tel est votre avis de bien vouloir valider les orientations prioritaires retenues pour le plan de formation 2008/2010 ainsi que le cadrage prévisionnel associé.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 22 février 2008,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

M. BERNARD SEUROT

REÇU EN PRÉFECTURE LE
7 MARS 2008

PUBLIÉ LE : 7 MARS 2008